

DN 1202 Semaine du 9 au 15 janvier 2012

tk-11851@free.splio.com namens Sarie Abdeslam [abdeslam.sarie@telenet.be]

Verzonden: zondag 8 januari 2012 23:39

Aan: Veerle Solia

**Zone de liberté d'expression**

La nouvelle année me conduit à présenter à notre communauté marocaine de Belgique mes vœux de bonheur et de prospérité. C'est pour moi l'occasion d'oser venir vers elle pour lui demander de discuter et de débattre à travers notre site « D.N » avec sérénité et objectivité en focalisant ses efforts et son énergie sur les vrais problèmes qui la submergent en Belgique et au Maroc...

Crises et luttes au Maghreb

La crise politico-sociale du Maghreb ressemble étrangement à une crise d'adolescence : l'éveil de la démocratie sociale, caractérisé par le rejet de l'autorité et un fébrile besoin de liberté et d'affirmation de soi, rapprocherait la collectivité maghrébine du stade adulte.

Depuis leur indépendance, les pays du Maghreb ont toujours été régis par des régimes monarchique et républicains autoritaires. Toutefois, cette forme de gouvernement qui devient obsolète est en train de disparaître bon gré mal gré dans tous les pays de la rive sud du bassin méditerranéen. Et pour éviter la formule républicaine héritée de la révolution française, l'Etat marocain a dû revoir sa constitution pour composer, comme ce fut le cas avec le parlementarisme anglais.

Les populations maghrébines voudraient vivre en démocratie tout en étant dirigés par des représentants « librement » choisis et non pas durement imposés.

Ce « gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple » est une des idées chères à notre temps. Cette impressionnante unanimité dans l'évolution procède, malgré la variété des applications d'un pays à l'autre, d'une aspiration fondamentale : l'affranchissement des masses laborieuses, ou, si l'on veut, le refus catégorique du dualisme social ; en clair, le souci pour le bien public, en étendant ce terme à toute la communauté et surtout à ses classes inférieures. Grâce à sa mobilité sociale, la progéniture de celles-ci acquiert de plus en plus d'influence dans la direction des affaires de l'Etat non seulement par le recrutement à des postes de décision, mais aussi par des actes politiques et l'emprise de l'opinion publique. Cependant, en même temps que s'élevait l'irrésistible vague démocratique, s'affirmaient davantage les mouvements de tendance « islamiste » étroits et exacerbés, le F.I.S en Algérie, « Ennahda » en Tunisie, le « P.J.D » de BENKIRANE et « Justice et Bienfaisance » d'Abdallah YASSINE au Maroc, le C.N.T (dominé par les « islamistes ») en Libye, les Frères Musulmans en Egypte et en Syrie, etc.

Au sortir du colonialisme, les masses maghrébines qui voulaient s'émanciper et s'affranchir du joug de celui-ci n'avaient guère pris conscience de leur solidarité au-delà des frontières superficielles que le colonialisme franco-espagnol leur avait léguées ou plutôt imposées. On pourrait même dire que le nationalisme et le chauvinisme constituèrent des obstacles insurmontables pour la démocratisation du Maghreb.

Ainsi, le premier conflit qui avait eu lieu en 1963 entre l'Algérie et le Maroc (la guerre des sables) consacra le triomphe des nationalismes et du chauvinisme, en même temps qu'il sonna plus tard l'heure du conflit relatif au Sahara marocain. Grâce à l'impossibilité de vivre avec des structures permettant ententes et intégration régionales, la soi-disant souveraineté des Etats des pays du Maghreb, dogme absolu hérité du colonialisme dut battre tout projet régional maghrébin ; alors que sur le plan international se forme une « société mondialisée, standardisée et uniformisée», tablant sur les principes du « démocratisme cosmopolite » et dirigée par les U.S.A et le grand capital anglo-saxon portant aux souverainetés nationales de graves atteintes.

Aussi n'est-il pas temps pour les pays du Maghreb désagrégé et « sclérosé », de commencer à entamer leur processus d'intégration socio-économique et de s'organiser dans un cadre de coopération, de collaboration et de partenariat avec les pays de la rive nord du bassin méditerranéen pour devenir un pôle économiquement fort, concurrentiel, indépendant et résilient, sans quoi toute la région d'Afrique du Nord sera systématiquement phagocytée et « métabolisée » par le « terminator » mondialiste.

CHATAR Saïd

Les MRE et le 30ème gouvernement marocain

Par BELHALOUMI Abdelrhani

Belhaloumi.a@skynet.be

Depuis décembre 1955, date de la formation du premier exécutif du Maroc indépendant, sous la présidence de Ben M'barek Bekkay Lahbil qui a été reconduit le 26 octobre 1956 à la tête du deuxième gouvernement, les Marocains Résidant à l'Etranger espèrent être au cœur de l'action gouvernementale.

Le Roi Mohammed VI a désigné le 30 e gouvernement dirigé par Abdellilah Benkirane. Un tiers des ministres sont issus du PJD dont celui des Marocains de l'Etranger (Abdellatif Maazouz), la Justice, les Affaires étrangères et l'Enseignement supérieur et la Recherche...

En revanche, Les ministères comme la Défense , les Affaires religieuses et l'Intérieur leur échappent, tout comme l'Agriculture et le Secrétariat général du gouvernement.

La seule femme parmi les 31 membres du gouvernement, madame Bassima Hakkaoui, ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social, a d'ores et déjà lancé la polémique concernant l'absence de femmes ministres dans ce gouvernement.

Benkirane a dû s'allier avec des partis aguerris et sanctionnés par l'électeur.

Par ailleurs, La présidence du parlement sera à l'Istiqlalien et l'ex-ministre du transport ,Mr Karim Ghallab, qui deviendra ainsi la 3e personnalité du pays..

Lire la suite :

<http://akhbardounia.wordpress.com/2012/01/05/les-mre-et-le-30eme-gouvernement-marocain/>

Maroc

Top



Voici la composition du 30 émé gouvernement marocain :

Abdelilah Benkirane : Chef de gouvernement.

- Abdellah Baha : ministre d'Etat.
- Mohand Laenser : ministre de l'Intérieur.
- Saad-Eddine El Othmani : ministre des Affaires étrangères et de la coopération.
- Mustafa Ramid: ministre de la Justice et des libertés.
- Ahmed Toufiq: ministre des Habous et des affaires islamiques.

- Driss Dahak : secrétaire général du gouvernement.
- Nizar Baraka : ministre de l'Economie et des finances.
- Nabil Benabdellah : ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la politique de la ville.
- Aziz Akhannouch : ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime.
- Mohamed El Ouafa: ministre de l'Education nationale.
- Lahcen Daoudi : ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres.
- Mohamed Ouzzine : ministre de la Jeunesse et des sports.
- Aziz Rabbah : ministre de l'Equipement et du transport.
- El Hossein El Ouardi : ministre de la Santé.
- Mustapha El Khalfi : ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement.
- Fouad Douiri: ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement.
- Abdelouahed Souhail : ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle.
- Abdelkader Aâmara : ministre de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies.
- Lahcen Haddad : ministre du Tourisme.
- Bassima Hakkaoui : ministre de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social.
- Mohamed Amine Sbihi : ministre de la Culture.
- Abdessamad Qaiouh : ministre de l'Artisanat.
- Lahbib Choubani : ministre chargé des Relations avec le parlement et la société civile.
- Abdellatif Loudiyi : ministre délégué auprès du chef de gouvernement chargé de l'Administration de la défense nationale.
- Abdellatif Maâzouz : ministre délégué auprès du chef de gouvernement chargé des Marocains résidant à l'étranger.
- Charki Draiss : ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur



Abdellatif Maâzouz, le nouveau ministre des MRE qui n'est pas un MRE

Depuis hier, les Marocains ont un nouveau gouvernement. (cf notre article) Et quelle déception ! Non seulement, une seule femme ministre, Bassima Hakkaoui (cf notre article) a été nommée au sein du gouvernement Benkirane mais d'autre part, le nouveau ministre représentant les Marocains à l'étranger n'est pas un MRE. Il s'agit d'Abdellatif Maâzouz du Parti de l'Istiqlal, nommé Ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé des MRE. Il est l'ancien Ministre du Commerce Extérieur sous le gouvernement d'Abbas El Fassi.

Lire la suite : <http://www.yabiladi.com/articles/details/8214/abdellatif-maazouz-nouveau-ministre-n-est.html>

Biographie du nouveau ministre délégué auprès du chef de gouvernement chargé des Marocains résidant à l'étranger

M. Abdellatif Maâzouz que SM le Roi a nommé, mardi, ministre délégué auprès du chef de gouvernement chargé des Marocains résidant à l'étranger, est né le 18 août 1954 à Sefrou.

Après une licence ès économiques de l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès en 1978, M. Maâzouz a décroché une maîtrise ès sciences économiques, option économie d'entreprise (Toulouse 1979) et un DESS de l'Institut de préparation aux affaires (IPA, Toulouse 1981).

M. Maâzouz est également titulaire d'un doctorat de 3-ème cycle ès sciences de gestion de l'Université des Sciences sociales de Toulouse et d'un Doctorat d'Etat ès sciences économiques de l'Université Hassan II de Casablanca en avril 2000.

M. Maâzouz a occupé plusieurs fonctions dont celles de directeur de développement et membre du comité scientifique au Centre Marocain de Conjoncture (CMC) de 1998 à 2003, et de consultant senior auprès de l'USAID pour le développement régional et la promotion des investissements dans le cadre du projet d'appui aux Centres d'Investissements Régionaux (CRI) et à la Direction des investissements.

De 1982 à 2006, il était professeur de l'enseignement supérieur à la faculté de droit et des

sciences économiques (université Hassan II de Casablanca). Il a aussi été professeur associé au cycle supérieur de gestion de l'ISCAE (Cycle supérieur de gestion et Master en management des services publics).

En octobre 2007, M. Maâzouz a été nommé par SM le Roi Mohammed VI ministre du commerce extérieur.

Il a été décoré par SM le Roi du Wissan du mérite national en février 2007. M. Maâzouz est marié et père de deux enfants.

3/1/2012 - Source : Le Matin

Les ministres PJD font une entorse au protocole royal



Aucun ministre PJD du gouvernement Benkirane nommé mardi par le Roi Mohammed VI, ne s'est incliné, ni fait le baise-main, au Roi, faisant ainsi une entorse au protocole royal.

En saluant le Roi Mohammed VI lors de la cérémonie de nomination des ministres, les membres PJD du nouveau gouvernement se sont contentés d'embrasser l'épaule du monarque et d'incliner légèrement la tête.

Najib Boulif, ministre chargé des Affaires générales et de la gouvernance, et Bassima Hakkaoui, ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social, n'ont même pas marqué de pause en se dirigeant vers le Roi, comme le veut le protocole royal.

Ne pas s'incliner devant le Roi est une façon très explicite de rompre avec des pratiques vieillissantes, devenues des traditions n'ayant aucun lien avec la religion.

D'ailleurs, en avril dernier, l'hebdomadaire Al Ousboue rapportait que le baise-main allait être annulé par le Roi Mohammed VI.

Source : Maroc Maghreb Monde

Maroc : une organisation de femmes déplore la présence d'une seule femme dans le gouvernement



RABAT (Xinhua) - Une organisation de femmes a déploré le fait qu'une seule femme se trouve parmi les membres du nouveau gouvernement du Maroc, dirigé par Abdelilah Benkirane, secrétaire général du Parti Justice et Développement (PJD), parti qui a remporté les élections législatives du 25 novembre dernier avec 107 des 395 sièges de la Chambre des représentants.

Lire la suite : <http://www.afriquinfos.com/articles/2012/1/7/afrique-boreale-194222.asp>

Le nouveau gouvernement marocain et les femmes

La déception est grande au lendemain de la nouvelle nomination du gouvernement marocain. La « concoction » politique négociée aux forceps dans les coulisses en dit déjà long sur la sempiternelle « spécificité » d'une démocratie marocaine encore titubante et qui a bien de la peine à s'affirmer. Mais s'il est vrai qu'il est encore trop tôt et assez prétentieux de critiquer de façon objective l'action politique de ce gouvernement, il est pratiquement impossible de passer sous silence la quasi absence des femmes au sein de ce même gouvernement !

Lire la suite : <http://www.yabiladi.com/articles/details/8244/nouveau-gouvernement-marocain-femmes.html>

Belgique

Réaction du Ministre Reynders à la formation gouvernement marocain

Jeudi 5 janvier 2012

BRUXELLES, Royaume de Belgique, 5 janvier 2012 / African Press Organization (APO)



Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères, Didier Reynders, salue la formation du nouveau gouvernement marocain dirigé par le Premier Ministre Abdelilah Benkirane et souhaite beaucoup de succès à cette nouvelle équipe gouvernementale dans la réalisation de ses tâches. Ce nouveau gouvernement ainsi que le nouveau Parlement issu des élections législatives du 25 novembre 2011, bénéficient d'un mandat démocratique pour la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle Constitution, pour concrétiser les aspirations et les droits de tous les Marocains, et pour relever les défis importants de la bonne gouvernance et du développement social et économique durable.

La Belgique continuera à suivre avec intérêt l'évolution du Maroc vers une consolidation du système démocratique à travers les réformes constitutionnelles, judiciaires et politiques qui devront être mises en œuvre par ce nouveau gouvernement. Elle continuera également à soutenir et à approfondir son dialogue avec la société civile marocaine qui joue un rôle crucial dans l'approfondissement de la démocratie au Maroc.

SOURCE : Belgium - Ministry of Foreign Affairs

Un boxeur déplaît au secrétaire du roi du Maroc, il finit en prison



Zakaria Moumni, 31 ans, est incarcéré au Maroc depuis septembre 2010. Officiellement, l'ancien champion du monde de light-contact (discipline dérivée du kickboxing) est accusé d'escroquerie par la justice marocaine.

Officieusement, son insistance pour décrocher un poste de conseiller sportif, qu'un décret royal accorde pourtant de fait à tous les médaillés d'or, a déplu aux autorités. Taline, son épouse française, explique :

« C'est une histoire de vengeance. Son entêtement à faire valoir ses droits a déplu au secrétaire particulier du roi, Mounir Majidi. Alors, il l'a puni. »

Lire la suite :

<http://www.rue89.com/rue89-sport/2012/01/04/maroc-un-boxeur-deplait-au-secretaire-du-roi-il-finit-en-prison-228051>

Ils subsistent grâce aux dons de la Croix-Rouge : Des passagers de la Comarit bloqués dans un port européen



L'information a fait le tour de Facebook. Les vidéos aussi. Les 359 passagers du ferry-boat Biladi de la Comarit, compagnie maritime marocaine assurant des liaisons régulières entre le nord du Maroc et le sud de l'Espagne, la France et l'Italie, ne savent plus à quel saint se vouer. Ils ont été bloqués, contre leur gré, dans le port de Sète, une ville au sud de France sans qu'ils ne soient officiellement informés ni de la raison, ni du temps que leur attente durera. Tout au plus, croient-ils savoir que l'entreprise n'aurait pas eu de quoi régler sa facture de carburant. De fait il s'agit de dettes contractées auprès de l'entreprise espagnole Nafissia et se montant à près de trois millions d'euros.

Et dire que la Comarit dont le siège social se situe dans la ville de Tanger, est actionnaire majoritaire dans le capital du leader maritime du pays la Comanav après le rachat de la part du groupe français CMA-CGM et qu'au début de 2010, elle avait acquis, au prix de 150 MDH, un immeuble de plateaux de bureaux flambant neuf en plein centre de Tanger, son bastion historique. Le leader national du transport maritime de passagers a ainsi pu regrouper ses équipes éparpillées jusqu'à présent entre plusieurs sites. D'autres activités du groupe

Abdelmoula, du nom de l'homme d'affaires qui contrôle le capital, y ont également élu domicile telle la station régionale privée, Cap Radio.

Samedi 7 Janvier 2012 - Source : Libération

France : Le ferry Biladi de la Comanav saisi à Sète

Quelque 400 passagers du ferry Biladi de la compagnie marocaine Comarit, sont restés à quai jeudi au port français de Sète, en raison de la saisie conservatoire du navire pour créances impayées....

Pour lire la suite : <http://www.maghabmag.net/article-france-le-ferry-biladi-de-la-comanav-saisi-a-sete-96373423.html>

Belgique

Top

La population bruxelloise a augmenté de 18 941 habitants en un an.

Elle atteint donc 1 142 million d'habitants au 1er novembre 2011 avec un taux de croissance entre le 1er novembre 2010 et le 1er novembre 2011 de 1,69%.

Cette croissance annuelle est importante et confirme les projections de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) réalisées en mai 2010.

Pour le Ministre-Président Charles Picqué, ces chiffres démontrent la nécessité et la pertinence des politiques menées actuellement par la Région bruxelloise visant à répondre à l'essor démographique, que ce soit en matière d'enseignement (le plan crèche, le plan école), d'aménagement du territoire (le PRAS - Plan Régional d'Affectation du Sol - démographique visant la création de logements et d'équipements) ou de mobilité.

RTBF

Rabat le 23 décembre 2011

Aux Camarades membres et sympathisantEs de l'AMDH en Belgique

Objet : **Pour la création d'une section de l'AMDH en Belgique.**



** Lors de sa dernière réunion du 10/12/2011, le bureau Central de l'AMDH a opté pour la création d'une section de l'AMDH en Belgique et qui devrait normalement avoir son siège à Bruxelles.

Cette option devra être confirmée par une décision de la Commission Administrative de l'AMDH lors de sa prochaine réunion prévue pour le 14 janvier prochain.

Pour le Bureau Central, la création d'une section de l'AMDH en Belgique -venant suite à la création d'une section à Madrid le 10/04/2011 et d'une commission préparatoire pour la création d'une section à Paris le 01/10/2011- est d'une grande importance, à cause d'une part du poids de la communauté marocaine en Belgique et d'autre part de la proximité des centres de décision de l'Union Européenne qui a une grande influence sur l'Etat marocain.

Notons que les adhérentEs de l'AMDH pourront être recrutés parmi les personnes de nationalité marocaine, mais également parmi les non marocainEs se préoccupant du combat pour la protection et la promotion des droits humains tant au Maroc qu'au sein des marocainEs en Belgique.

** Processus de création de la section :

*Tout commence par la mise en place d'une commission préparatoire de création de la section :
Une commission préparatoire provisoire pourra être créée à l'initiative d'un groupe de militantEs pouvant être adhérents ou non de l'AMDH.

Cette commission devra être constituée de 7 à 15 membres dont au moins 1/3 de femmes et 1/4 de jeunes ; elle devra avoir unE coordinateur/trice et unE coordinateur/trice adjoint ; la liste des membres de cette commission devra être adressée au Bureau Central de l'AMDH avec une lettre affirmant l'engagement à œuvrer pour la création de la section.

Par la suite le Bureau Central(BC) se chargera (en coordination avec la commission préparatoire provisoire) d'organiser un rassemblement (ou une AG) des personnes désirant participer au processus de création de la section ; cette AG qui se tiendra sous la direction d'un membre du BC ou de la commission administrative de l'AMDH est souveraine ; elle pourra confirmer la commission préparatoire provisoire ou, si elle le juge nécessaire, changer sa configuration. Un rapport sur cette AG est adressé au Bureau Central qui aura à statuer sur l'officialisation de cette commission préparatoire.

*Dès son officialisation par le BC, la commission préparatoire peut commencer ses activités ; elle devra notamment se préoccuper :

§ De la formation interne réservée aux membres de la commission préparatoire et éventuellement à d'autres adhérentEs ; un module de formation obligatoire est réalisé sous l'égide du BC.

§ Du suivi des violations des DH.

§ Des activités de rayonnement.

§ De l'élargissement du cercle des adhérentEs.

*Les conditions nécessaires pour la création de la section :

§ Travail de la commission préparatoire durant au moins six mois après son officialisation par le BC.

§ Entreprendre un minimum d'activités à consigner dans un rapport écrit adressé au BC.

§ Avoir 60 adhésions au minimum dont au moins 15 femmes et 10 jeunes.

§ Réaliser le module de formation obligatoire pour les membres de la commission préparatoire.

Si ces conditions sont remplies, l'assemblée générale constitutive de la section pourra se tenir ; elle sera supervisée par unE ou des représentants du Bureau Central.

Pour tenir valablement cette AG le quorum exigé est le suivant :

§ Assistance à l'AG de la majorité absolue des adhérentEs, dont au moins 7 femmes et 7 jeunes ;
§ Le Bureau élu dont le nombre varie de 7 à 15 devra comporter un tiers au moins de femmes, 25% au moins de jeunes ; en outre parmi les postes importants (président, président adjoint, trésorier, trésorier adjoint, secrétaire général, secrétaire général adjoint) il doit y avoir au moins 2 femmes.

**pour ce qui est de l'aspect juridique notons que :

- La section de l'AMDH obéit dans son fonctionnement aux statuts et au règlement Intérieur de l'AMDH.

- La section de l'AMDH sera créée sur la base du cadre légal en vigueur pour les associations en Belgique.

** pour terminer, le Bureau Central exhorte les membres de l'AMDH en Belgique ainsi que les autres militantEs désirant contribuer à la mise en place de la section de l'AMDH à faire preuve d'initiative et d'esprit unitaire et constructif ; nous ne pouvons oublier que nous vivons depuis 10 mois en symbiose avec le Mouvement du 20 Février dont le succès est tributaire de notre ardeur dans la lutte mais également de la manière judicieuse dont nous pouvons résoudre nos différends et nos contradictions.

Avec nos chaleureuses salutations et nos meilleurs vœux de succès.

Pour le Bureau Central
La présidente : Khadija Ryadi

AVENUE ALLA
AVENUE HASSAN II

RUE AGUENOUS
APPT N°1 , IMMEUBLE N°6
BP 1740 RABAT 10001 - Maroc

TEL : 00 212 37 73 09 61 - FAX : 00 212 37 73 88 51
E-MAIL : amdh1@mtds.com - amdh@mtds.com
www.amdh.org.ma

Ni d'ici ni de là, ados déboussolés

Pascale Jamoulle (UCL) : "Il faut un plan volontariste d'égalité des chances".



Ils ont entre 12 et 18 ans. Ils sont souvent nés ici, en Belgique - comme leurs parents d'ailleurs - mais la couleur de leur peau, leur accent, leur culture les définissent pour toujours comme "étrangers". Ou les désignent plus précisément comme Turcs, Marocains, blacks. On entend rarement parler d'eux, emballés indistinctement sous l'étiquette "jeunes d'origine immigrée", en dehors des incidents dans les quartiers, rapportés avec fracas dans les médias.

Lire la suite : <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/711080/ni-d-ici-ni-de-la-ados-deboussoles.html>

La Belgique passe le cap des 11 millions d'habitants



La population belge a plus que vraisemblablement franchi la barre des 11 millions d'habitants en 2011, annonce ce vendredi le SPF Intérieur, sur base de chiffres encore provisoires. La Belgique est en plein boom démographique. En cause : l'immigration, principalement. Le démographe André Lambert met en cause le manque d'anticipation du monde politique.

Europe

[Top](#)

France

Le gouvernement durcit la réglementation sur l'abattage rituel



Un décret vient d'être publié au journal officiel par le ministère de l'agriculture. Il satisfait les associations comme les responsables religieux, même si toutes les questions pratiques ne sont pas réglées.

Pourquoi l'abattage rituel pose-t-il un problème ?

L'abattage rituel, pratiqué – dans des conditions différentes – par les juifs et les musulmans, est un sujet de polémique récurrente, en France mais aussi en Europe, où plusieurs pays ont récemment adopté des législations restrictives. Avec la chasse et l'abattage d'urgence, il constitue l'une des trois exceptions au principe général d'étaudissement des animaux avant l'abattage qui prévaut en droit français depuis 1962.

Lire la suite :

<http://www.la-croix.com/Religion/S-informer/Actualite/Le-gouvernement-durcit-la-reglementation->

[sur-l-abattage-rituel- NP -2012-01-02-753114](#)**Airbus condamné pour discrimination raciale à l'embauche**

LEMONDE.FR avec AFP | 02.01.12 | 14h07



L'usine de fabrication des Airbus à Blagnac, près de Toulouse, en avril 2011.AFP/PASCAL PAVANI

La Cour de cassation a confirmé la condamnation du constructeur aéronautique Airbus pour discrimination raciale à l'embauche à l'encontre d'un intérimaire d'origine algérienne dans une de ses usines toulousaines, a-t-on appris, lundi 2 janvier, auprès du Défenseur des droits. Une décision dont ce dernier "se félicite" dans un communiqué.

Le plaignant avait attaqué Airbus, qui n'avait pas retenu sa candidature pour un poste d'affûteur d'outil au profit d'un autre candidat, lors d'un recrutement en contrat à durée indéterminée (CDI) en 2005.

18 000 EUROS D'INDEMNITÉS

Dans un arrêt du 15 décembre 2011, la Cour de cassation a ainsi confirmé "le jugement de la Cour d'appel de Toulouse du 19 février 2010 qui avait condamné Airbus à verser 18 000 euros d'indemnités pour discrimination à l'embauche en raison de l'origine", précise le communiqué.

"L'enquête menée par la Halde (devenue le Défenseur des droits) a montré qu'Airbus avait choisi un candidat plus diplômé, alors que la procédure de recrutement ne spécifiait pas la mention d'un diplôme spécifique", précise le Défenseur des droits.

Lors de la décision de la cour d'appel, Airbus avait mis en avant le fait d'avoir des salariés de "plus de quatre-vingts nationalités" et "des critères de recrutement fondés sur la qualification et la compétence".

Mais, rappelle le Défenseur, "la cour d'appel de Toulouse s'était notamment basée sur l'analyse du registre de personnel du site de Saint-Eloi sur plusieurs années pour constater la quasi-absence dans l'effectif de salariés portant un nom à consonance maghrébine".

Un cimetière musulman municipal à Strasbourg: première en France grâce au droit local

Il ne reste plus que quelques détails à peaufiner pour boucler les travaux: le cimetière musulman de Strasbourg, dont l'inauguration est prévue le 6 février, sera le premier en France à être créé par une municipalité, grâce au droit local d'Alsace-Moselle.

Aménagé sur un terrain de plus d'un hectare, dans le sud de Strasbourg, ce cimetière très attendu par la communauté musulmane pourra accueillir près d'un millier de sépultures, avec une extension déjà prévue si nécessaire.

Derrière un mur d'enceinte et un portail, une grande allée centrale, un bassin décoratif, de la verdure: le caractère confessionnel du lieu, contigu à l'un des grands cimetières de la ville, ne saute pas aux yeux.

Lire la suite :

http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5hdutKECs8_Y_MUaFtWCXipoaEeYA?docId=CNG.0dd409640316042c41616e3e0add044e.71

Un timbre dédié à la pose de la première de La Grande Mosquée de Paris

Publié le 03.01.2012, 13h08

Timbre Grande Mosquée de Paris - 0,60€



Erigée entre 1922 et 1926, la Grande Mosquée de Paris , située dans le 5e arrondissement, célèbre cette année les 90 ans de l'amorce de sa construction. Pour marquer cet anniversaire, La Poste émet un timbre à 0,60€. Il sera disponible dès le 11 février prochain.

Inaugurée en 1926 pour rendre hommage aux milliers de musulmans morts pour la France , la Grande Mosquée de Paris a commencé à être construite dès 1922.

S'élevant dans le 5e arrondissement de la capitale, elle se distingue par son minaret de 33 mètres, rappelant la 1ère mosquée maghrébine de Kairouan, en Tunisie, et par son style hispano-mauresque.

L'anniversaire du lancement de la construction du bâtiment, à la fois lieu de culte pour les musulmans et lieu touristique de Paris, sera marqué par l'édition d'un nouveau timbre par La Poste. D'une valeur de 60 centimes, la création sera disponible dès le 11 février prochain à la Grande Mosquée de Paris ou au Carré d'Encre, dans le 9e arrondissement de la capitale.

Dès le 13 février, les collectionneurs le découvriront dans tous les bureaux de poste ou pourront l'obtenir par correspondance ou sur le site internet de la poste . Relaxnews

Bande de Gaza, 3 ans après Plomb durci : pas de justice pour les victimes, le droit bafoué

Tribune collective



Trois ans après le lancement de l'opération Plomb Durci, aucune justice n'a été rendue aux victimes du conflit dans la bande de Gaza et dans le sud d'Israël. Au cours de cette attaque militaire menée par Israël sur la bande de Gaza entre le 27 décembre 2008 et le 18 janvier 2009, 1 410 Palestiniens ont été tués, dont plus de 80% de civils, et 9 Israéliens dont 4 civils.

Lire la suite : <http://www.ldh-france.org/Bande-de-Gaza-3-ans-apres-Plomb>

Le cimetière musulman de Strasbourg, un cas unique

Le 6 février, le premier cimetière public musulman de France sera inauguré à Strasbourg. Si dans le droit français, les cimetières confessionnels sont interdits, l'Alsace et la Moselle échappent à ces interdictions grâce au droit local. Explications.

- La règle générale : pas de cimetières confessionnels en France

La loi du 28 juillet 1881 abolit le caractère confessionnel des cimetières. Ce texte de loi s'inscrit dans la volonté générale de la IIIe République de laïciser progressivement la société française. Sept ans plus tard, les maires des communes obtiennent le monopole de la gestion des cimetières, une règle toujours en vigueur aujourd'hui. Aucune association ne peut donc construire ou gérer son propre cimetière.

La loi de séparation entre l'Eglise et l'État de 1905 réaffirme dans son article 28 qu'il est «interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions». En clair, seules les tombes et les monuments funéraires ont le droit d'afficher la religion du défunt, mais pas les parties communes du cimetière.

Lire la suite :

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2012/01/05/01016-20120105ARTFIG00757-le-cimetiere-musulman-de-strasbourg-un-cas-unique.php>

Les étudiants étrangers persona grata aux Pays-Bas

La France veut s'en débarrasser au plus vite, les Pays-Bas ne savent comment les retenir : le sort des étudiants étrangers « diplômés hautement qualifiés » fait décidément l'objet d'étranges différences en Europe...Suite

Lire la suite : http://www.ccme.org.ma/fr/images/stories/Le_Monde_du_5_janvier.pdf

Objet : GUERRE OCCIDENTALE (tv allemande) et Les musulmans ces 200 dernières années (SUPERBE!!!!!!)

BONNE ANNÉE ESPÉRONS SANS GUERRE

<http://www.youtube.com/watch?v=7RzJDOzaHO4>

(Reçu de Halimi Abdel)

A g e n d a

T o p

Fête du nouvel an Amazigh à Lille - 20 et 21 janvier 2012
par Tamsmunt Tiwizi-Lille,
A l'occasion du nouvel an Amazigh, 2962 : Conférence-Débat et Diner-Spectacle

L'association Tiwizi59 (Association des berbères du Maroc à Lille) vous donne rendez-vous à la Maison Folie de Wazemmes au 70, rue des Sarrazins à Lille
À proximité du marché de Wazemmes à Lille -Métro Wazemmes, ligne 1

Le vendredi 20 janvier 2012 : 19h à 22h, Conférence-débat

19h : Accueil

19h30 : Projection d'un documentaire traçant le rôle des berbères dans les dernières révoltes en Afrique du Nord (20 min).

20h -22h : Conférence-débat

« Le mouvement amazigh (berbère) et les révoltes populaires récentes en Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie et Libye) ».

Avec l'intervention de,

Ahmed Assid (Membre du bureau de l'observatoire Amazigh des droits et libertés) : Le mouvement amazigh marocain à l'épreuve de la nouvelle constitution et les configurations politiques actuelles: positionnement et perspectives politiques,

Tassadit Yacine (Enseignante-chercheur) : Le mouvement amazigh Algérien face au blocage politique et au pouvoir militaire,

Stéphane Arami (Fondateur du groupe de Presse Mazighia) : Le mouvement amazigh dans la révolution tunisienne: Analyse et perspective,

Moussa Harim (éditeur et écrivain lybien) : Le mouvement amazigh dans la situation libyenne,
Ahmed Benyachi, Sociologue et vice président de l'association Tiwizi59.

22h : Verre de l'amitié - Entrée gratuite à la conférence

Le samedi 21 janvier 2012 : 19h à 00h, Dîner spectacle

Au programme :

Couscous, thé, ...Musique Amazighe du Maroc avec les troupes, AZWAG et Hmmoud Atlas, Poésies Amazighes, tombola, ...

Deux formules proposées :

Formule 1 : à partir de 19h "couscous et soirée" (sur réservation uniquement, limité à 100 places) : 15 euro

Formule 2 : "soirée uniquement" : 10 euros à partir de 21h

Et d'autres surprises (Thé, Tombola, Poésie, découverte de la culture ...)

Adhérent : 5 euros

Les bénéfices de la soirée permettront à l'association de financer des projets humanitaires au Maroc

Réservation au 0664342667 ou par mail à tiwizi59@yahoo.fr

La Plate-forme Charleroi-Palestine vous invite à une réception de nouvel-an ce

vendredi 13 janvier à partir de 18h

avec la participation de Mazin Qumsiyeh

professeur de génétique des Universités de Bir Zeit et de Bethléem, président du "Palestinian Center for Rapprochement Between People" and coordinateur du "Popular Committee Against the Wall and Settlements" de Beit Sahour. Mazin Qumsiyeh, qui s'est opposé à la politique de l'Autorité Palestinienne consistant, selon lui, à poursuivre indéfiniment un "dialogue" avec l'occupant israélien et son protecteur U.S. sans réel objet ni autre perspective que la poursuite de la colonisation, s'exprimera sur le thème :

"La résistance populaire en Palestine"

L'horaire de la soirée, qui aura lieu dans les locaux de "LA BRAISE", rue Zénobe Gramme 21 à Charleroi, sera le suivant : vous êtes attendu(e) à 18h.

repas fraternel à 18h30 (couscous maison)

conférence de Mazin Qumsiyeh à 20 h

Participation aux frais :

- repas + conférence : 7 euro (à payer sur place)

- conférence seule : 2 euro

RESERVATION INDISPENSABLE PAR TELEPHONE AU 0473 28 63 75

Les bénéfices de la soirée sont destinés à la mission

"Bienvenue en Palestine"

Au cours de son séjour en Belgique, Mazin Qumsiyeh prendra également la parole :

- à Bruxelles, à la Maison de la Paix (5 rue Van Elewijck à 1050 Bruxelles) le **13 janvier de 12 à 14 heures**.

- à Liège, dans le cadre de l'INDIGN'ACTION "6 heures pour la Palestine" organisée par l'ABP et le Comité Verviers-Palestine, au "Centre Poly-culturel Résistances CPCR", rue Jonruelle 11-15 à 4000 Liège, **le samedi 14**.

Il parlera à 15h. Les activités de cette journée se poursuivront jusque dans la soirée. Tous les détails sur l'affiche des "6 heures pour la Palestine" annexée à ce message.

AWSA - Exposition de photos "Femmes du monde arabe, ici ou ailleurs... Un regard alternatif"

En 2009, AWSA a organisé un concours de photos dont l'objectif était de faire reléchir les photographes amateurs sur leur vision de la "Femme arabe". Les meilleures photos du concours ont été rassemblées pour constituer une exposition itinérante appelée "Femmes du monde arabe,

ici ou ailleurs... un regard alternatif". Elle vise à questionner les stéréotypes existants et à montrer une autre image de la femme. Informations pratiques:

Quand? Du 1er décembre 2011 au 30 janvier 2012

Où? Bibliothèques Sésame (Boulevard Lambermont,200 - 1030 Schaerbeek- et Mille et une pages (Place de la ReinE, 1 - 1030 Schaerbeek).

WWSF - Prize for women's creativity in rural life 2012

Directives pour la nomination - Prochaine remise du prix en 2012

Décerné depuis 1994 par la WWSF Fondation Sommet Mondial des Femmes, une organisation humanitaire, internationale et à but non lucratif, oeuvrant pour la mise en application des droits des femmes et des enfants - le Prix (\$ 1000.- par lauréate et US\$ 3000.- par organisation/groupement des femmes en Afrique), est attribué aux femmes et aux organisations de femmes faisant preuve de créativité, de courage et d'un engagement exceptionnel dans le but d'augmenter la qualité de vie en milieu rural (375 prix décernés à ce jour). Le Prix vise à attirer l'attention de la communauté internationale sur les contributions apportées par les lauréates à un développement durable, à la sécurité alimentaire et à la paix, ainsi que de susciter plus de reconnaissance et de soutien pour leurs projets.

Formulaire pour la Nomination: Téléchargez le formulaire en format Pdf (110 Kb)

http://www.woman.ch/uploads/15oct/Nomination_Guidelines_F_2012.pdf

L'association Tifawin asbl organise sa 7eme : Soirée Nouvel An Amazigh - Yannayer 2962

Date : le samedi 14 janvier 2012 à partir de 19h

Lieu : Crystal Palace

Adresse : 70a, rue Gallait à 1030 Bruxelles

À l'affiche

Soirée familiale

Réservations : 0476 22 69 27/0484 08 07 16 / lahcen-hammou@hotmail.com

Animations pour enfants - Groupe Ahwach n'Tifawin - Le comédien Hamid Gadi

THÉATRE

La vie c'est comme un arbre | Cie des Voyageurs sans bagage

Ma 7/2 et Me 8/2 | 20h30 | 12 euro

Ma 7/2 | scolaire | 7 euro

Ecrit et mis en scène par : Mohamed Allouchi et Rachid Hirchi

Une comédie burlesque sur l'immigration marocaine

Tanger 1964, dans un bar, trois jeunes sans emploi broient du noir sur leur sort. Hassan, le tenancier, aussi bonimenteur que magouilleur va leur fournir un contact pour du travail en Belgique. Commence alors l'Odyssée burlesque et délirante de notre trio de choc : Azouz, un intellectuel romantique mais peu poltron, Abdelhak, un cousin maghrébin de Charlot et Hamid, un jeune coiffeur, beau gosse, dragueur et hâbleur. Sur leur chemin, ils rencontreront une multitude de personnages tous aussi hilarants et abracadabreants les uns que les autres...

Réservez : http://www.espacemagh.be/reservation_fr.php?event_id=225&date_id=360

Plus d'infos : http://www.espacemagh.be/agenda_detail_fr.php?event_id=225

ESPACE MAGH

02 274 05 22

Rue du Poinçon, 17 - 1000 BRUXELLES

La Ligue d'Entraide Islamique – Mosquée Al Khalil organise une conférence sous le thème de :
« **L'universalisme de l'Islam** »

Le samedi 14 janvier 2012 à 17h30
La conférence sera donnée par Larbi Kechat

Adresse : Rue Vanderstraeten 9 - 1080 Bruxelles

Dignité Liberté Justice Sociale
Comité de Suivi du MOUVEMENT DE 20 FEVRIER MAROC, NORD-France

Appel à une Rencontre d'Information Publique

Mercredi 11 janvier 2012 à 19 heures

Maison de l'Etudiant (MDE)
Cité Scientifique, Villeneuve d'Ascq (Métro Cité Scientifique)

L'année 2011, année de tous les changements dans les pays du Maghreb et du Moyen Orient. En marche pour la démocratie, la justice et le progrès, les peuples ont brisé les chaînes de la peur et de la tyrannie. Trois dictateurs ont été évincés par la volonté et la détermination de leurs peuples : Ben Ali en Tunisie, Moubarak en Egypte et Kadhafi en Libye. D'autres dictateurs suivront !!! Dans cette dynamique, au Maroc, le Mouvement du 20 Février est né et ne cesse de se mobiliser malgré la répression. Le Maroc ne fait pas l'exception ! Chaque dimanche, dans plusieurs dizaines de villes et de villages, des marches pacifiques sont organisées pour un Etat de Droit basé sur la Dignité, la Liberté, et la Justice Sociale. Malgré toutes les manœuvres entreprises par le pouvoir marocain : réforme partielle de la constitution (octroyée), la tenue d'élections législatives anticipées et, récemment, la nomination d'un nouveau gouvernement, les revendications du Mouvement du 20 Février restent toujours d'actualité pour dénoncer la corruption, le despotisme, l'injustice, la répression, l'impunité, le pillage des richesses, le chômage,

L'année 2012, la lutte continue !

E-mailt: 20fev.nordfrance@gmail.com

Facebook : comité de suivi du mouvement du 20 fevrier maroc, nord-france

Blogspot: <http://20fev-nordfrance.blogspot.com>

La Fédération des Espoirs d'Al Hoceima en collaboration avec les ASBL l'Oranger, Hiwar, MJ Avenir, Albabel et bien d'autres ainsi que tous les membres de "La Caravane du Savoir", ont le grand honneur et l'immense plaisir de vous convier à une soirée exceptionnelle qui aura lieu

Date : le 21.01.2012 à partir de 18h00 à 24h00

Lieu : Salle du Sippelberg

Adresse : Molenbeek-Saint-Jean (av. du Sippelberg, 1 -1080 Bruxelles) :

"La Caravane du Savoir" consiste à venir en aide aux écoliers défavorisés en zones rurales et montagneuses des Régions d'Al Hoceima et de Nador en leur fournissant des cartables et toutes les fournitures scolaires nécessaires (action déjà réalisée). Notre espoir est que cela les encourage à poursuivre leur scolarité normale.

Par cette action, nos associations respectives visent à sensibiliser les citoyens belges et européens aux défis et aux préoccupations majeures d'accès à la scolarité dans les milieux ruraux dans la région du Nord du Maroc, mais également à mettre en mouvement des mécanismes modestes de solidarité et d'aide aux développements aussi bien social, économique et culturel de cette région.

Rendez-vous donc le samedi 21.01.2012 pour partager avec vous les moments forts vécus dans les villages ruraux d' Al Hoceima et de Nador en septembre dernier. Vous aurez l'occasion d'échanger toutes les idées qui vous tiennent à cœur avec l'équipe de « La Caravane du Savoir» mais aussi avec les parrains de celle-ci.

Réservation par mail : federationdesespoirs.dalhoceima@gmail.com

Pour Infos : Abderrachid Azdad " Concepteur et initiateur du projet " - 0485 54 81 07

E-mail : azdad_alhoceima@yahoo.fr

Pour la réservation et tous les dons : Compte bancaire : 001 -5433623-50

FEDERATION DES ESPOIRS D'AL HOCEIMA (F.E.A)
Rue Le Lorrain, 104 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean

" Solidarité pour la mission Bienvenue en Palestine II "

Date : 13 janvier 2012 - Dès 18h00

Lieu : SALLE SANAE

Adresse : 223, Blvd. Maurice Lemonnier à 1000 Bruxelles.

Entrée : 5 euro

Programme de la soirée:

En Présence du Théologien & Professeur de religion islamique Yacob Mahi

Présentation de la mission par Nicolas Shahshahani.(vice président de EuroPalestine Paris)

Vidéo et témoignage des participants de la mission de juillet.

Concert : Hydra, Mc Youns, le groupe Rissala, Sketch, Grimage et henné
Ainsi que bien d'autres surprises

Info & réservation 0485/549579

welcomepalestinebelgium@yahoo.com

[Tribune libre](#)

[Maroc](#)

[Belgique](#)

[Europe](#)

[Agenda](#)

Inscription

Si vous trouvez que Dounia News est un bon moyen d'information alors, inscrivez vos ami(es) et vos collègues pour recevoir la newsletter Dounia News. Ils vous remercieront.

Votre email



Archives Dounia News

Dounia News en ligne :

<http://www.dounia-news.com/>

Archives thématiques :

http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic//index.php

Zone de liberté d'expression"

<http://akhbardounia.wordpress.com/>

Envoyer un email à [Dounia News](#)

[Top](#)

Message envoyé par Splio Free

Ce message a été envoyé par abdeslam.sarie@telenet.be à
veerle.solia@amsab.be.

Pour vous désabonner, cliquez sur ce lien : [désabonnement](#).
Splio Free, la solution simple et gratuite pour votre newsletter.



=

- This E-mail Message was Processed by Virtual AutumnTECH: Standard Edition -

<http://www.AutumnTECH.com>

=